

qui ont suivi, l'article 2 est devenu beaucoup plus important depuis un an, car l'OTAN veut désormais jouer un rôle plus politique.

Après le déclenchement de la guerre de Corée, les États-Unis ont commencé à stationner un grand nombre d'unités terrestres et aériennes en Europe occidentale. À un degré moindre, le Canada leur a emboîté le pas. En effet, il a installé en Allemagne un groupe-brigade blindé, placé sous le commandement sectoriel de l'Armée britannique du Rhin, ainsi qu'une division de l'aviation répartie entre des bases allemandes et françaises. Depuis cette époque, le Canada participe pleinement aux institutions politiques et militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Cependant, après la révision de la politique de défense opérée en 1969 par le gouvernement Trudeau, le groupe-brigade a été réduit de moitié et transféré à Lahr, dans le Sud de l'Allemagne. La division de l'armée de l'air a elle aussi été réduite et transférée en France.

Le 11 mars 1985, le gouvernement Mulroney, en place depuis 1984, annonçait qu'il augmenterait de 1 220 hommes l'effectif des forces canadiennes stationnées à Lahr, dans le Sud de l'Allemagne. Selon M. Erik Nielsen, alors ministre de la Défense, le Canada voulait ainsi «honorer tous ses engagements envers l'OTAN». Le Livre blanc de 1987 prévoyait de nouvelles modifications aux engagements du Canada envers l'OTAN en Europe. Premièrement, le gouvernement faisait connaître son intention de se retirer du groupe de combat mixte transportable par air et par mer affecté à la défense du nord de la Norvège, ce qui a été fait officiellement le 30 novembre 1989. Pour remplacer ce groupe, l'OTAN annonçait, le 24 juin 1988, la création d'une force multinationale «composite» pour la défense du flanc Nord, comprenant des unités américaines, ouest-allemandes, norvégiennes et canadiennes. Le Canada y affectait pour sa part un bataillon de 1 200 hommes, précédemment rattaché à la Force mobile (Terre) du Commandement allié en Europe (AMF(A)), mais qui se consacrerait désormais exclusivement à la défense de la Norvège septentrionale.

Deuxièmement, le Livre blanc prévoyait de renforcer le groupe-brigade stationné en Allemagne méridionale pour en faire une division. On augmenterait donc l'effectif et le matériel de la brigade stationnée en Europe et, en temps de crise, on renforcerait le groupe-brigade existant (4^e GBMC) en lui adjoignant une seconde brigade normalement basée au Canada. Après la publication du budget de 1989, il est devenu clair que l'acquisition du matériel prévu pour la division ne se ferait pas du jour au lendemain. Cependant, selon de hauts fonctionnaires du MDN, le Canada maintenait son engagement : il mettrait l'équivalent d'une division à la disposition de l'OTAN.